



Etant proprietaire, je veux recuperer ma maison

Par **VIVI1705**, le **28/08/2012** à **20:32**

Bonjour,rnrnMon mari et moi avons décidé de nous séparer, nous sommes propriétaire de trois maisons. Je souhaite m'installer dans l'une d'elles. rnMalheureusement elle est occupé par des locataires. Si je ne la récupère pas je ne sais pas où aller avec mes enfants. Le bail se termine en Février 2014. Que dois je faire?

Par **cocotte1003**, le **29/08/2012** à **08:09**

Bonjour, vous ne pouvez donner congé au locataire que 6 mois avant la fin du bail, donc faites votre signification de congé pour reprise au plus tard en aout 2013 soit par LRAR ou mieux par voie d'huissier. Les locataires pourront partir durant le préavis sans avoir à effectuer leur préavis de 3 mois mais ils pourront rester jusqu'au mois de février. Vous pouvez toujours tenter l'accord amiable mais prenez la précaution de faire un écrit, cordialement